



## **Laissez les enseignantes et les enseignants enseigner : l'AEFO se retire de la *Table provinciale de négociation* pour le personnel enseignant.**

Ottawa, le 16 mai 2012 - Suite à deux autres journées de négociations infructueuses avec le gouvernement et les associations de conseillères et conseillers scolaires qui représentent les conseils scolaires de langue française, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) se retire de la *Table provinciale de négociation* pour le personnel enseignant.

En dépit de sa volonté manifeste de collaborer avec le gouvernement et les conseils scolaires, l'AEFO estime que le dialogue est resté à sens unique depuis le début des pourparlers en février dernier.

« Les enseignantes et les enseignants sont prêts à faire leur part », affirme le président de l'AEFO, Benoit Mercier. « Mais le gouvernement veut leur faire porter le fardeau fiscal de la province en sabrant à l'aveuglette dans les acquis des conventions collectives et dans leurs conditions de travail. Les conseils scolaires cherchent même à profiter de la situation pour obtenir des retranchements dans les conditions de travail qui n'ont pas d'incidence monétaire. »

M. Mercier précise que les propositions déposées par l'AEFO à la *Table provinciale* incluaient un gel salarial de deux ans ainsi que d'autres mesures d'économie pour le gouvernement. En retour, l'AEFO demandait une indemnité de vie chère à l'échéance des conventions collectives, ainsi que des mesures visant à alléger la tâche des enseignantes et des enseignants qui ne portent pas atteinte à l'apprentissage des élèves et qui n'entraînent aucun coût supplémentaire. « Ni le gouvernement ni les conseils scolaires ne se sont montrés ouverts à des propositions qui auraient simplement laissé les enseignantes et les enseignants faire leur travail », ajoute M. Mercier.

Les conventions collectives de ses membres arrivent à échéance le 31 août 2012. L'AEFO entamera en temps et lieu des négociations avec chacun des conseils scolaires de langue française, tel que le prévoit la *Loi sur les relations de travail*.

L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) compte quelque 10 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française en Ontario, ainsi que des travailleuses et travailleurs d'établissements francophones de l'Ontario.

- 30 -

Commentaires :

Benoit Mercier, président

(613) 244-2336

(613) 218-8587 (cell.)

Renseignements :

Marie-Elisabeth Brunet, responsable des communications

(613) 244-2336

(613) 850-6410 (cell.)